



COMMISSION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RECOMMANDATION

**Caracas, Venezuela
23 au 27 novembre 2003**

À l'appui de la demande du peuple portoricain qui exige que la marine de guerre des États-Unis et/ou le gouvernement des États-Unis d'Amérique nettoie les sols et la mer contaminés à l'île de Vieques en raison de plus de six décennies de manœuvres militaires.

CONSIDÉRANT que la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est un forum permanent et autonome qui réunit les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques;

CONSIDÉRANT les liens étroits d'amitié et de fraternité qui existent entre les peuples des Amériques et Puerto Rico, ainsi que l'objectif partagé du respect intégral des droits de la personne et du plein accès à ces droits, en particulier le droit inaliénable à la vie et à la santé de leurs peuples respectifs;

CONSIDÉRANT que la population de Vieques, la société de Puerto Rico, la communauté internationale et la COPA ont condamné les exercices militaires effectués par la marine de guerre des États-Unis d'Amérique dans cette île, en raison des effets néfastes qu'ils ont entraînés sur son environnement, la santé, l'économie et la sécurité, en détériorant de manière significative la qualité de vie de ses habitants;

CONSIDÉRANT que la marine de guerre des États-Unis d'Amérique a définitivement mis fin aux manœuvres militaires, mais que les sols et les plages sont restées très contaminées, ce qui met en danger la santé et la vie des résidents et des visiteurs.

PAR CONSÉQUENT

Il est résolu par l'Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) :

De **CONDAMNER** toute pratique, dans quelque partie du monde que ce soit, qui porte atteinte aux droits de la personne, en particulier le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à un environnement sain, à la sécurité et au bien-être économique;

D'**EXHORTER** respectueusement, et sans préjudice à sa souveraineté, le gouvernement des États-Unis d'Amérique à remplir sa promesse de nettoyer tous les sols et les plages contaminés dans l'île de Vieques à la suite de plus de soixante ans d'exercices militaires de sa marine de guerre dans cette île-municipalité de Puerto Rico.

L'Assemblée générale, par l'autorité que lui confère le règlement, se solidarise avec la population de Vieques et le peuple portoricain dans leur lutte pour que le gouvernement des États-Unis d'Amérique nettoie et élimine toute la contamination dans cette région, et que cette population retrouve la paix et la sécurité.

Une copie de cette recommandation sera transmise au Président des États-Unis d'Amérique, à la gouverneure de l'État libre associé de Puerto Rico et aux médias de communication publique.

La présente recommandation entrera en vigueur immédiatement après son approbation.

Rédigée ce 26 novembre 2003 à Caracas, République bolivarienne du Venezuela.

Présentée par :

Sénateur Antonio J. Fas Alzamora

Vice-président de la COPA, région des Antilles

Président de la Commission sur la paix et la sécurité publique

Président du Sénat de l'État libre associé de Puerto Rico